



## Les Salons des Thermalies reportés en 2022

Paris, 28 octobre 2020 - Face à la conjoncture sanitaire actuelle, Spas Organisation a décidé de repousser le tenue des Salons des Thermalies en 2022. Cette décision concerne aussi bien le Salon de Paris qui devait se dérouler en janvier que celui de Lyon qui devait se tenir en février.

En effet, la situation sanitaire ne s'améliore pas : L'Assemblée Nationale a validé samedi le projet de loi qui prolonge l'État d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, ce qui ne permet pas d'organiser des salons dans des conditions satisfaisantes.

Dans la lettre adressée aux exposants, Karelle Geyer, la commissaire générale des Thermalies explique : *« Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez depuis mars 2020 et des enjeux qui se jouent pour nous tous. Nous savons que nos salons sont nos outils de travail à tous et qu'ils vous permettent de créer du lien avec un public et que seuls les salons offrent ce temps de partage. C'est pourquoi, depuis le début de cette crise, nous faisons tout notre possible pour ouvrir nos salons dans les meilleures conditions possibles, le respect des protocoles sanitaires et des restrictions imposées. Nous nous battons sans cesse, avec nos partenaires des parcs d'exposition, pour faire valoir notre professionnalisme et notre capacité à recevoir du public en toute sécurité. Nous l'avons démontré depuis début septembre en organisant 5 salons à Paris, Lyon, Nantes, Tours et Poitiers. Et pourtant, nous sommes confrontés aux décisions locales et gouvernementales et devons renoncer à organiser les salons des Thermalies ».*

En attendant avec impatience le plaisir de vous retrouver dans des conditions idéales, toute l'équipe des Salons des Thermalies se tient à votre disposition.

Contacts Presse : Grazyna Bilinska : 06 64 43 98 25 / [gbilinska@gbcom.fr](mailto:gbilinska@gbcom.fr)